



**PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE HUNTINGDON**

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil de la Ville de Huntingdon du lundi 4 mai 2026 à 19h00, tenue en la salle du Conseil sise au 23 de la rue King, lieu ordinaire dudit Conseil et conformément à la **Loi sur les Cités et Villes**, sont présents le maire André Brunette et les conseillers (ère) Andrea Geary, Dominic Tremblay, Luc Pilon et Rémi Robidoux formant quorum sous la présidence du maire.

Sont également présentes : madame Johanne Hébert, directrice générale et Claudine Beaudin, greffière par intérim.

Est absent : Le conseiller Éric Charbonneau  
Poste vacant : Quartier sud, siège no. 1

---

**OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

Le quorum est constaté sous la présidence du maire, monsieur André Brunette.

**26-05-04-7308**

**Il est proposé par monsieur Dominic Tremblay  
Appuyé par monsieur Andrea Geary  
Et résolu à l'unanimité**

**Que** le maire André Brunette procède à l'ouverture de la séance ordinaire du lundi 4 mai 2026 à 19 h 00.

**ADOPTÉ**

*Monsieur le maire André Brunette procède à la lecture d'un communiqué afin de rendre hommage à M. Dodier Le Mouellic, qui siégeait comme membre du conseil pour le quartier Sud, siège no 1. Homme profondément engagé, il a marqué notre communauté, et son départ laisse un grand vide parmi nous. Il est décédé prématurément le 24 avril dernier. Un moment de silence est observé en sa mémoire.*

**ORDRE DU JOUR**

- A) Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum
- B) Adoption de l'ordre du jour
- C) Annonces et dépôt des documents :
  - 1. Rapport sur la situation financière au 30 avril 2026
  - 2. Dépôt de la liste des dépenses autorisées en avril 2026
  - 3. Rapport sur la situation financière investissement au 30 avril 2026
  - 4. Dépôt de la liste des dépenses investissement autorisées en avril 2026
  - 5. Avis au conseil – Constatation vacance du poste de conseiller du quartier sud, siège numéro 1
- D) Période d'information du maire
- F) Période de questions du public

**10 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

- 10.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril 2026
- 10.2 Procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 avril 2026

**20 CONTRATS & ENTENTES**

- 20.1 Autorisation - Mandat à Installation Jeux-Tec inc, - Installation glissade
- 20.2 Autorisation – Contrat à la firme Anfitek inc. – Réalisation étude d'évaluation du barrage

- 20.3 Autorisation – Octroi contrat MDTP, ateliers d’architecture – Salle communautaire
- 20.4 Autorisation - Contrat à Tetra Tech – Avant-projet d’aménagement rue F. Cleyn
- 20.5 Autorisation – Contrat à Vital Roy, arp.-géomètre – Travaux chemin Ridge
- 20.6 Autorisation – Contrat laboratoire GS inc. – Travaux chemin Ridge
- 20.7 Autorisation – Contrat de bail – Gâteries Jakers inc. – 4 rue Lorne
- 20.8 Autorisation – Signature des ententes de travaux municipaux – Volet 1, volet 2 et volet 3 – Rue Grégoire
- 20.9 Autorisation – Contrat à Mme Lexis Tucker – Cours de zumba 2026
- 20.10 Autorisation – Contrat à la firme Shellex, ingénieurs – Pavage et trottoir sur la rue Dalhousie entre la voie ferrée et la rue Benni

### 30 ADMINISTRATION & FINANCES

- 30.1 Programme de transfert pour les infrastructures d’eau et collectives du Québec TECQ 2025 - 2028

### 40 RÉGLEMENTATION

- 40.1 Adoption – Règlement numéro 1006-2026 établissant le code d’éthique et de déontologie révisé applicable aux élu (e)s municipaux de la Ville de Huntingdon

### 50 NOMINATION & GESTION DU PERSONNEL

- 50.1 Embauche – Personnel camp de jour 2026
- 50.2 Embauche – Sauveteurs piscine municipale saison 2026

### 60 VARIA

### 70 RAPPORT DES COMITÉS ET DES CONSEILLERS

- 70.1 Madame Andrea Geary:
- 70.2 Monsieur Dominic Tremblay:
- 70.3 Monsieur Éric Charbonneau:
- 70.4 Monsieur Luc Pilon:
- 70.5 Monsieur Rémi Robidoux:

### G) Levée de la séance

---

#### ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR

**Considérant que** les membres du conseil ont pris connaissance des sujets à l’ordre du jour;

**26-05-04-7309 Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux  
Appuyé par monsieur Dominic Tremblay  
Et résolu à l’unanimité**

**D’adopter** l’ordre du jour de l’assemblée ordinaire du conseil municipal de la Ville de Huntingdon du lundi 4 mai 2026 tel que présenté.

**ADOPTÉ**

#### ANNONCES ET DÉPÔT DES DOCUMENTS

#### **RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE AU 30 AVRIL 2026**

Le rapport des activités financières de la Ville de Huntingdon au 30 avril 2026 est déposé, avec dispense de lecture.

## **DÉPÔT DE LA LISTE DES DÉPENSES AUTORISÉES AU 30 AVRIL 2026**

En vertu de l'article 477.2 de la Loi sur les Cités et Villes, la liste des dépenses autorisées au 30 avril 2026 est déposée, avec dispense de lecture.

La liste des dépenses autorisées est incluse au registre prévu à cet effet et qui fait partie intégrante du procès-verbal.

Je, Johanne Hébert, trésorière, atteste avoir les crédits nécessaires dans l'ensemble du budget et dans les fonds réservés afin d'effectuer le paiement des dépenses ci-dessus mentionnées.

---

*Johanne Hébert, trésorière*

## **RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE - INVESTISSEMENT AU 30 AVRIL 2026**

Le rapport des activités d'investissement de la Ville de Huntingdon au 30 avril 2026 est déposé, avec dispense de lecture.

## **DÉPÔT DE LA LISTE DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AUTORISÉES EN AVRIL 2026**

En vertu de l'article 477.2 de la *Loi sur les Cités et Villes*, la liste des dépenses d'investissements autorisées au 30 avril 2026 est déposée, avec dispense de lecture.

La liste des dépenses d'investissement autorisées est incluse au registre prévu à cet effet et qui fait partie intégrante du procès-verbal.

Je, Johanne Hébert, trésorière, atteste avoir les crédits nécessaires dans l'ensemble du budget et dans les fonds réservés afin d'effectuer le paiement des dépenses ci-dessus mentionnées.

---

*Johanne Hébert, trésorière*

## **AVIS AU CONSEIL - CONSTATATION VACANCE DU POSTE DE CONSEILLER DU QUARTIER SUD, SIÈGE NUMÉRO 1**

La greffière par intérim, Claudine Beaudin, avise le conseil de la vacance du poste de conseiller du quartier sud, siège numéro 1, et ce rétroactivement au 24 avril 2026.

Le mandat de monsieur Didier Le Mouellic a pris fin prématurément en raison de son décès.

## **PÉRIODE D'INFORMATION DU MAIRE**

Les vérificateurs sont présentement à l'hôtel de ville pour effectuer la vérification des finances municipales.

Le service funéraire de M. Didier Le Mouellic se tiendra le vendredi 8 mai, de 19 h à 21 h, ainsi que le samedi 9 mai, de 13 h à 16 h, au salon funéraire Rodrigue Montpetit et fils.

## PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Une période de questions est allouée aux personnes présentes dans la salle des délibérations, en vertu de l'article 322 de la *Loi sur les cités et villes*.

### 10. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

#### ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

##### PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 AVRIL 2026

**Considérant que** la greffière par intérim a remis aux membres du conseil, préalablement à la présente séance, une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril 2026;

**Considérant** la dispense de lecture prévue au deuxième alinéa de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19);

26-05-04-7310

**Il est proposé par madame Andrea Geary  
Appuyé par monsieur Rémi Robidoux  
Et résolu à l'unanimité**

**Que** le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril 2026 est adopté tel que présenté par la greffière par intérim.

**ADOPTÉ**

##### PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 21 AVRIL 2026

**Considérant que** la greffière par intérim a remis aux membres du conseil, préalablement à la présente séance, une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 avril 2026;

**Considérant** la dispense de lecture prévue au deuxième alinéa de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19);

26-05-04-7311

**Il est proposé par monsieur Dominic Tremblay  
Appuyé par monsieur Luc Pilon  
Et résolu à l'unanimité**

**Que** le procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 avril 2026 est adopté tel que présenté par la greffière par intérim.

**Adopté**

### 20. CONTRATS

#### AUTORISATION - MANDAT À INSTALLATION JEUX TEC INC. – INSTALLATION GLISSADE

**ATTENDU QUE** la Ville a procédé à l'acquisition d'une glissade destinée à la piscine municipale auprès du fournisseur Pool Supplies Canada (résolution 25-10-01-7104);

**ATTENDU** la complexité des travaux liés à l'installation de cet équipement;

**ATTENDU** la soumission déposée par Installation Jeux-Tec inc., au montant de 8 860,00 \$, plus les taxes applicables;

26-05-04-7312

**Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux  
Appuyé par madame Andrea Geary**

**Et résolu à l'unanimité**

**QUE** le conseil municipal accorde le contrat à Installation Jeux-Tec inc. pour la réalisation des travaux d'installation de la glissade, au montant de 8 860,00 \$, plus les taxes applicables;

**QUE** cette dépense soit, incluant les coûts d'installation, soit financée à cet effet dans le poste budgétaire 22-701-40-726.

**ADOPTÉ**

**AUTORISATION - CONTRAT À LA FIRME ANFITEK INC POUR LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE D'ÉVALUATION DE LA SÉCURITÉ DU BARRAGE**

**ATTENDU QUE** le barrage numéro XX0005876, propriété de la Ville de Huntingdon, inscrit au répertoire du MELCCFP est classé dans la catégorie des barrages à forte contenance;

**ATTENDU QUE** le niveau des conséquences en cas de rupture du barrage visé est égal ou supérieur à « moyen » au sens de l'article 4 du Règlement sur la sécurité des barrages;

**ATTENDU QUE** la Ville doit se conformer à la Loi sur la sécurité des Barrages en vertu des articles 48 et 49 du règlement sur la sécurité des barrages et procédé à une étude d'évaluation de la sécurité du barrage;

**ATTENDU** l'offre de service no. BQ2601 reçu le 28 avril 2026 et présenté par la firme Anfitek Inc. au montant forfaitaire de 69 634.20 \$, excluant les taxes applicables;

**26-05-04-7313**

**Il est proposé par monsieur Dominic Tremblay  
Appuyé par madame Andrea Geary  
Et résolu à l'unanimité**

**QUE** le conseil municipal accorde le contrat de la réalisation d'une étude d'évaluation de la sécurité du barrage, au montant de 69 634.20 \$, plus les taxes applicables;

**QUE** cette dépense au poste budgétaire 02-460-00-411, soit financée à même le surplus accumulé, et que suivant la réalisation du mandat, qu'une demande de subvention soit présentée au ministère de l'Environnement dans le cadre du Volet 1 du Programme d'aide financière à la mise aux normes de barrages (PAFMAN).

**ADOPTÉ**

**AUTORISATION - CONTRAT À LA FIRME MDTP, ATELIER D'ARCHITECTURE – ÉTUDE DE FAISABILITÉ – SALLE COMMUNAUTAIRE**

**ATTENDU QU'il** y a lieu de procéder à la réalisation d'une étude de faisabilité, afin de construire une nouvelle salle communautaire pour la Ville de Huntingdon;

**ATTENDU** l'offre de service no. E-2402 reçu le 10 mars 2026 et présenté par la firme MDTP, Atelier d'architecture au montant forfaitaire de 10 000.00 \$, excluant les taxes applicables avec option d'ajout de rencontre virtuelle au coût de 300.00 \$ plus les taxes applicables;

26-05-04-7314

**Il est proposé par monsieur Luc Pilon  
Appuyé par madame Dominic Tremblay  
Et résolu à l'unanimité**

**QUE** le conseil municipal accorde le contrat de la réalisation d'une étude de faisabilité, afin de construire une nouvelle salle communautaire, au montant forfaitaire de 10 000.00 \$, excluant les taxes applicables avec option d'ajout de rencontre virtuelle au coût de 300.00 \$ plus les taxes applicables;

**QUE** cette dépense au poste budgétaire 22-701-10-722, soit financée à même le surplus accumulé.

**ADOPTÉ**

**AUTORISATION - CONTRAT À LA FIRME TÉTRA-TECH, INGÉNIEUR POUR UNE ÉTUDE PRÉLIMINAIRE RELATIVE AU RÉAMÉNAGEMENT DE LA RUE F.-CLEYN**

**ATTENDU QU'**il y a lieu de procéder au réaménagement de la rue F.-Cleyne et qu'à cet effet, il serait pertinent d'élaborer quelques scénarios possibles et par la suite établir les plans préliminaires sur la solution retenue et une estimation budgétaire du coût associé au projet, afin de permettre la réalisation de ce projet;

**ATTENDU** l'offre de service no. 55593TT (10OSV) reçu le 10 avril 2026 et présenté par la firme Tétra-Tech, ingénieurs au montant forfaitaire de 24 000.00 \$ incluant le relevé topographique au coût de 4 050.00 \$, excluant les taxes applicables;

26-05-04-7315

**Il est proposé par madame Andrea Geary  
Appuyé par monsieur Rémi Ribidoux  
Et résolu à l'unanimité**

**QUE** le conseil municipal accorde le contrat à la firme Tétra-Tech, ingénieurs pour la réalisation d'une étude d'avant-projet pour le réaménagement de la rue F.-Cleyne, entre le chemin Ridge et la rue Kelly, au montant forfaitaire de 24 000.00 \$, excluant les taxes applicables;

**QUE** cette dépense au poste budgétaire 22-320-23-721 soit financée à même le surplus accumulé dans l'attente de l'adoption d'un règlement d'emprunt à cet effet.

**ADOPTÉ**

**AUTORISATION - CONTRAT À VITAL ROY, ARPENTEUR-GÉOMÈTRE – DANS LE CADRE DES TRAVAUX CHEMIN RIDGE**

**ATTENDU QUE** la Ville désire procéder aux travaux de canalisation du fossé situé sur une section du Chemin Ridge;

**ATTENDU** l'offre de service no. 29250 reçu le 29 avril 2026 et présenté par la firme Vital Roy, arpenteur-géomètres pour la pose de 3 repères d'arpentage et la préparation d'un certificat de piquetage au montant forfaitaire de 875.00\$, excluant les taxes applicables;

26-05-04-7316

**Il est proposé par monsieur Luc Pilon  
Appuyé par monsieur Dominic Tremblay  
Et résolu à l'unanimité**

**QUE** le conseil municipal accorde le contrat à Vital Roy, arpenteur-géomètres pour la pose de 3 repères d'arpentage et la préparation d'un certificat de piquetage au montant forfaitaire de 875.00\$, excluant les taxes applicables.

**QUE** cette dépense au poste budgétaire 22-320-24-721, soit financée à même le Règlement d'emprunt no 987-2025 et que tout excédent soit financé à même le surplus accumulé.

**ADOPTÉ**

#### **AUTORISATION - CONTRAT À LABORATOIRE GS – DANS LE CADRE DES TRAVAUX CHEMIN RIDGE**

**ATTENDU QUE** la Ville désire procéder aux travaux de canalisation du fossé situé sur une section du Chemin Ridge;

**ATTENDU** l'offre de service no. PB-26 045C reçu le 22 avril 2026 et présenté par la firme Laboratoire GS pour le contrôle qualitatif des matériaux au montant forfaitaire de 5 120.00 \$, excluant les taxes applicables;

**26-05-04-7317**

**Il est proposé par madame Andrea Geary  
Appuyé par monsieur Domnic Tremblay  
Et résolu à l'unanimité**

**QUE** le conseil municipal accorde le contrat à Laboratoire GS pour le contrôle qualitatif des matériaux au montant forfaitaire de 5 120.00 \$, excluant les taxes applicables;

**QUE** cette dépense au poste budgétaire 22-320-24-721, soit financée à même le Règlement d'emprunt no 987-2025 et que tout excédent soit financé à même le surplus accumulé.

**ADOPTÉ**

#### **AUTORISATION - CONTRAT DE BAIL DE GATERIES JAKERS INC AU 4, RUE LORNE**

**Considérant que** la compagnie Gâteries Jakers Inc représentée par son président, monsieur Christopher Cordeiro, désire renouveler le bail commercial pour la location d'un espace industriel d'une superficie approximative de 14 040 pieds carrés dans l'immeuble commercial situé au 4 rue Lorne, Huntingdon;

**Considérant qu'il s'agit d'un bail d'une durée de cinq (5) ans avec option de renouvellement pour une période additionnelle de cinq (5) ans;**

**26-05-04-7318**

**Il est proposé par monsieur Dominic Tremblay  
Appuyé par monsieur Rémi Ribidoux  
Et résolu à l'unanimité**

**Que** le Conseil autorise le maire André Brunette et la greffière par intérim Claudine Beaudin à signer, pour et au nom de la Ville de Huntingdon, un bail avec Gâteries Jakers Inc suivant les conditions prévues au bail.

**ADOPTÉ**

#### **AUTORISATION - SIGNATURE DES ENTENTES DE TRAVAUX MUNICIPAUX VOLET 1, VOLET 2 ET VOLET 3 – RUE GRÉGOIRE**

**CONSIDÉRANT QUE** la compagnie Construction Jean Latreille Inc, représentée par monsieur Stéphane Latreille, président, souhaite

prolonger la rue Grégoire afin de construire une résidence unifamiliale sur le lot projeté 6 729 500;

**CONSIDERANT QUE** les travaux seront exécutés et financés par le promoteur;

**CONSIDERANT QUE** la Ville a adopté le règlement numéro 579-97, règlement portant sur les ententes relatives à des travaux municipaux;

**CONSIDERANT QUE** les parties à l'entente désirent se prévaloir des dispositions de ce règlement ;

**26-05-04-7319**

**Il est proposé par monsieur Rémi Ribidoux  
Appuyé par monsieur Luc Pilon  
Et résolu à l'unanimité**

**Que** le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

**Que** le conseil municipal autorise le maire André Brunette et la greffière par intérim Claudine Beaudin à signer, pour et au nom de la Ville de Huntingdon, les ententes de travaux municipaux Volet 1, Volet 2 et Volet 3 du prolongement de la rue Grégoire avec la compagnie Construction Jean Latreille Inc. représentée par monsieur Stéphane Latreille.

**ADOPTÉ**

**AUTORISATION – CONTRAT À MME LEXIE TUCKER – COURS DE ZUMBA 2026**

**CONSIDÉRANT QUE** Mme Lexie Tucker a soumis une proposition visant à offrir des cours de zumba et d'aqua-zumba à la communauté de Huntingdon;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville appuie cette initiative et souhaite en assurer la réalisation;

**26-05-04-7320**

**Il est proposé par madame Andrea Geary  
Appuyé par monsieur Dominic Tremblay  
Et résolu à l'unanimité**

**QUE** le conseil municipal retienne les services de Mme Lexie Tucker afin d'offrir des cours de zumba et d'aqua-zumba aux résidents de Huntingdon.

**QUE** le financement de ces activités soit attribué comme suit :

- Cours de zumba : un montant de 800 \$, imputé au poste budgétaire 02-701-10-459;

Cours d'aqua-zumba : un montant de 480 \$, imputé au poste budgétaire 02-701-40-459.

**QUE** pour les cours d'aqua-zumba, une contribution de 5 \$ par participation soit exigée de chaque résident.

**ADOPTÉ**

**AUTORISATION - CONTRAT À LA FIRME SHELLEX, INGÉNIEURS – PAVAGE, TROTTOIR ET DRAINAGE SUR LA RUE DALHOUSIE ENTRE LA VOIE FERRÉE ET LA RUE BENNI**

**ATTENDU QUE** la Ville désire procéder à la réfection de la rue Dalhousie, incluant le pavage, le remplacement de la fondation,

l'ajout d'un trottoir et le drainage sur une longueur d'environ 300 mètres linéaires, soit de la voie ferrée à la rue Benni;

**ATTENDU** l'offre de service no. OS #100695 le 20 mars 2026 et présenté par la firme d'ingénierie Shellex, Groupe-conseil au montant forfaitaire de 32 500.00 \$, excluant les taxes applicables pour la préparation de l'estimation des coûts, des plans et devis techniques, des relevés, des documents d'appel d'offres et la surveillance partielle des travaux;

**26-05-04-7321**

**Il est proposé par madame Andrea Geary  
Appuyé par monsieur Luc Pilon  
Et résolu à l'unanimité**

**QUE** le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

**QUE** le conseil municipal accorde le contrat d'ingénierie relatif aux travaux de pavage, trottoir et drainage sur la rue Dalhousie à Shellex Groupe-conseil, au montant forfaitaire de 32 500.00 \$, excluant les taxes applicables;

**QUE** cette dépense au poste budgétaire 22-320-03-721, soit financée à même le surplus accumulé.

**ADOPTÉ**

### **30. ADMINISTRATION & FINANCES**

#### **PROGRAMME DE TRANSFERT POUR LES INFRASTRUCTURES D'EAU ET COLLECTIVES DU QUÉBEC (TECQ) POUR LES ANNÉES 2024 À 2028**

**ATTENDU QUE** la Ville de Huntingdon a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) pour les années 2024 à 2028;

**ATTENDU QUE** la Ville de Huntingdon doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

**26-05-04-7322**

**Il est proposé par monsieur Luc Pilon  
Appuyé par monsieur Rémi Robidoux  
Et résolu à l'unanimité**

**QUE** la Ville s'engage à respecter les modalités du Guide qui s'appliquent à elle;

**QUE** la Ville s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employé(e)s et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, aux exigences, aux pertes, aux dommages et aux coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de TECQ 2024-2028;

**QUE** la Ville approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

**QUE** la Ville s'engage à déposer annuellement une mise à jour de sa programmation de travaux durant la période du 1er octobre au 15 février inclusivement;

**QUE** la Ville s'engage à réaliser les investissements autonomes qui lui sont imposés pour l'ensemble des cinq années du programme;

**QUE** la Ville s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvés par la présente résolution.

**ADOPTÉ**

#### **40. RÉGLEMENTATION**

##### **ADOPTION - RÈGLEMENT NUMÉRO 1006-2026 ÉTABLISSANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE RÉVISÉ APPLICABLE AUX ÉLUS(ES) MUNICIPAUX DE LA VILLE DE HUNTINGDON**

**CONSIDÉRANT QUE** la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale impose aux municipalités d'adopter et de réviser son code d'éthique et de déontologie applicable aux élus municipaux;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Huntingdon souhaite mettre à jour son Code d'éthique et de déontologie afin de refléter les modifications législatives ainsi que les meilleures pratiques en matière de gouvernance municipale;

**CONSIDÉRANT** qu'un avis de motion a été dûment donné par monsieur Rémi Ribodoux, lors de la séance du conseil tenue le 21 avril 2026, conformément à la loi;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet de règlement numéro 1006-2026 a été présenté et déposé lors de cette même séance;

**CONSIDÉRANT QU'un** avis public a été affiché le 22 avril 2026 décrivant le projet de règlement;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil déclarent avoir reçu copie du règlement dans les délais prescrits et renoncent à sa lecture;

**26-05-04-7323**

**Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux  
Appuyé par monsieur Dominic Tremblay  
Et résolu à l'unanimité**

**QUE** le règlement numéro 1006-2026 intitulé « Règlement établissant le Code d'éthique et de déontologie révisé applicable aux élus(es) municipaux de la Ville de Huntingdon » soit adopté tel que présenté;

**QUE** ledit règlement entre en vigueur conformément à la loi.

**ADOPTÉ**

## 50. NOMINATION & GESTION DU PERSONNEL

### EMBAUCHE – PERSONNEL CAMP DE JOUR 2026

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Huntingdon doit procéder à l'embauche de son personnel nécessaire à l'organisation et à la tenue du camp de jour pour la saison estivale 2026;

**CONSIDÉRANT** que les candidatures étudiantes ont été sélectionnées par le coordonnateur, Samuel Julien;

26-05-04-7324

**Il est proposé par madame Andrea Geary  
Appuyé par monsieur Rémi Robidoux  
Et résolu à l'unanimité**

**QUE** le conseil municipal autorise l'embauche des étudiants suivants pour le camp de jour 2026, selon les conditions prévues à l'entente :

Nom	Poste
Naomie Racine	Coordonnatrice
Aurélie El-Zayed	Coordonnatrice
Mélanie Natachequan	Animatrice
Emma Ness	Animatrice
Maddison Lindsay	Animatrice
Emma Dauphinais	Animatrice
Lucas Surprenant	Animateur
Cassiopé Gadoua-Billette	Animatrice
Angéline Galipeau-Leduc	Animatrice

**QUE** la dépense soit imputée au poste budgétaire 02-701-51-141 prévu à cet effet;

**QUE** ces embauches soient conditionnelles à la vérification des antécédents judiciaires en lien avec les fonctions.

**ADOPTÉ**

### EMBAUCHE – SAUVETEURS PISCINE MUNICIPALE SAISON 2026

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Huntingdon doit procéder à l'embauche de sauveteurs pour la surveillance des baigneurs pendant la saison estivale 2026;

**CONSIDÉRANT** que les candidatures suivantes ont les qualifications requises pour être surveillant des baigneurs;

**CONSIDÉRANT** les recommandations du coordonnateur, Samuel Julien;

26-05-04-7325

**Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux  
Appuyé par monsieur Luc Pilon  
Et résolu à l'unanimité**

**QUE** le conseil municipal autorise l'embauche des étudiants suivants pour la surveillance des baigneurs :

Nom	Poste
Millie Leboeuf	Coordonnatrice – Sauveteur
Matteo Bachant	Sauveteur

**QUE** la dépense soit imputée au poste budgétaire 02-701-51-141 prévu à cet effet;

**QUE** ces embauches soient conditionnelles à la vérification des antécédents judiciaires en lien avec les fonctions.

**ADOPTÉ**

## 60. VARIA

## 70. RAPPORT DES COMITÉS ET DES CONSEILLERS

Mme Andrea Geary informe que le Marché fermier tiendra son assemblée générale annuelle le jeudi 7 mai à 19 h, ici même à l'hôtel de ville, et que l'ouverture du marché est prévue pour le 20 mai. Elle souhaite également offrir ses condoléances à la famille de M. Didier Le Mouellic.

M. Dominic Tremblay offre ses condoléances à Maude et à ses enfants à la suite du décès de M. Didier Le Mouellic, et consacre son temps de parole à un moment de silence.

Luc Pilon indique que l'Office d'habitation du Haut-Saint-Laurent finalise actuellement le dossier en vue de lancer un appel d'offres pour la rénovation des balcons et des salles de bain d'un immeuble de logements sociaux situé sur le chemin Fairview.

M. Rémi Robidoux informe que le rapport financier de l'Aréna a été déposé et que la situation financière est saine. Il tient également à offrir ses sincères sympathies à la famille de M. Didier Le Mouellic.

### Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé;

26-05-04-7326

**Il est proposé par madame Andrea Geary  
Appuyé par monsieur Luc Pilon  
Et résolu à l'unanimité**

**Que** la séance soit levée à 19 h 45.

**ADOPTÉ**

(Original signé)

\_\_\_\_\_  
André Brunette  
Maire

(Original signé)

\_\_\_\_\_  
Claudine Beaudin  
Greffière par intérim